

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique – Directeur : Frédéric Aimard – 30 mars 2026 - 1,50 €

N° 189

Lionel Jospin

L'ancien premier secrétaire du Parti socialiste, puis Premier ministre, Lionel Jospin est décédé le dimanche 22 mars, à l'âge de 88 ans. On se souvient qu'il avait obtenu 47,4 % des voix au second tour de l'élection présidentielle de 1995 face à Jacques Chirac, mais n'en obtiendra que 16,2 % au premier tour de la présidentielle de 2002, laissant la qualification au deuxième tour à Jean-Marie Le Pen qui culminera à 17,8 %, provisoire plafond de verre pour l'extrême droite d'alors, mais tellement sévère défaite politique pour « la gauche plurielle » incarnée par Lionel Jospin. Celui-ci, humilié, retourna alors dans l'anonymat.

À l'heure de ses obsèques, le 25 mars, au cimetière du Montparnasse, précédées d'un hommage aux Invalides, en présence du président de la République Emmanuel Macron, quelle image a-t-on gardée de cet homme politique aux allures raides, réputé comme un bourreau de travail et un homme intègre ? On a rappelé dix fois la définition qu'il avait donnée de lui-même : « Un rigide qui évolue, un austère qui se marre, un protestant athée », à laquelle on pouvait ajouter « un socialiste qui roule dans une belle décapotable », un militant trotskiste qui a géré un parti social-démocrate, puis l'entrée de la France dans une ère néolibérale, avec force privatisations. Il avait fait carrière dans la diplo-

matie avant d'être élu député au moment du triomphe du Programme commun de la gauche en 1981. Était-il un infiltré, pratique courante de l'Organisation ouvrière internationale (OCI) ? Il s'en est défendu. Toujours est-il qu'il n'a été ministre qu'à partir de 1988, moment où François Mitterrand avait renoncé à son programme « révolutionnaire » et, avec Michel Rocard, puis Édith Cresson, commençait une tout autre politique, que Lionel Jospin

assuma et continua, y compris en cohabitation avec le président Chirac.

On sait que, face à l'impossibilité constatée de mener à bien de grandes réformes économiques, les socialistes utilisèrent, pour rester aux manettes, d'abord le biais social : les 35 heures dont on espérait un « partage du travail » qui n'aura jamais lieu, les « emplois jeunes » censés donner une première expérience à une jeunesse sans débouchés (avec tout aussi peu de suc-

cès), la CMU (couverture maladie universelle) qui accorda une protection sociale étendue aux plus démunis et fut aussi un facteur aggravant d'une immigration

SOMMAIRE

P. 1 : Lionel Jospin. P. 2 : Tous les gagnants ont perdu. P. 3 : Lectures. P. 4 : Politisation. P. 5 : Rapports de force. – Orly – Vincent Bolloré. P. 7 : Le pape Léon XIV à Monaco. – Vague coréenne.



■ **Municipales** : Les nouveaux maires et leurs adjoints ont été élus par leur conseil municipal entre le 27 et le 29 mars.

■ **Police municipale** : À Saint-Denis (93), après une proclamation des résultats entachée de violences verbales à l'égard de l'équipe battue, le candidat LFI Bally Bagayoko confirme vouloir désarmer ses 140 policiers municipaux, au moins en ce qui concerne les LBD. Certains fonctionnaires songeraient à postuler ailleurs. Il y aurait 4 500 postes de policiers municipaux vacants en France.

■ **Nucléaire** : Un conseil politique nucléaire a eu lieu le 12 mars. Le président Macron s'est rendu sur le site de Penly (Seine-Maritime) pour réaffirmer son soutien à la construction de nouveaux EPR.

■ **Gasoil** : Le 27 mars, le gouvernement a annoncé, face à la hausse du prix des carburants du fait de la guerre en Iran, une aide ciblée pour les marins pêcheurs, les agriculteurs et les routiers, avec un remboursement de 20 centimes d'euros par litre de gasoil, sur présentation d'une facture jusqu'à fin avril. La mesure coûterait 70 millions d'euros et semble dérisoire à ses bénéficiaires potentiels.

■ **Ski** : Le 17 mars, l'Autorité de la concurrence a infligé une amende 3,4 millions d'euros à l'École du ski français (ESF), chapeauté par le Syndicat national des moniteurs de skis et qui prétendait interdire à ses moniteurs de travailler à l'extérieur de ses structures alors qu'il s'agit d'indépendants.

■ **Alsace-Moselle** : Le Vendredi saint est un jour férié en Alsace et en Moselle depuis le retour de ces territoires à la France après la guerre de 14. L'évêque de Metz a protesté, le 28 mars, contre un arrêté du préfet du 23 mars autorisant les magasins à ouvrir ce jour-là. Les syndicats de travailleurs

d'opportunité, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) en faveur des personnes âgées n'ayant pas assez cotisé, là aussi avec bien des dérives et des insuffisances...

Puis Lionel Jospin utilisa de plus en plus le biais « sociétal » pour garder un cap « progressiste » tout en abandonnant le combat face à une économie mondialisée qui ne faisait aucun cadeau à notre pays. L'abandon des grands fleurons industriels commença à ce moment. Cela n'a cessé d'empirer depuis. En revanche, triomphe total en ce qui concerne le PACS, première étape vers le « mariage pour tous » ou la « parité », qui obligea les partis politiques à présenter autant de candidats femmes que de candidats hommes, ou encore le passage au quinquennat, voulu également par la droite, autant de marqueurs consensuels de cette époque. Ce fut la force d'une gauche et d'une droite centriste, appliquant un agenda mis au point depuis longtemps dans des loges franc-maçonniques ayant repris toute l'influence qu'elles avaient pu exercer sous la III^e République. Cet agenda continue aujourd'hui d'être suivi, avec la future loi sur l'euthanasie. Qu'en pensait l'austère Lionel Jospin au fond de lui-même ? Sa femme, la philosophe et académicienne Sylviane Agacinski, a été une des intellectuelles les plus pertinemment hostiles à certaines de ces mesures sociétales, si largement approuvées en apparence par la société, mais qui peuvent fracturer celle-ci au risque de la rendre invivable.

Au moment où Lionel Jospin disparaît, l'entière réalité du programme « socialiste » réalisable semble ainsi avoir

définitivement triomphé dans les esprits. Au point que le Parti socialiste lui-même n'a plus grande chose à proposer et n'est donc plus que l'ombre de lui-même. Il n'y a qu'à écouter le premier secrétaire Olivier Faure et constater sa faiblesse électorale malgré quelques succès ponctuels. Quelqu'un a fait remarquer que c'était un peu ce qu'il était advenu autrefois du Parti radical, devenu inutile dans une France largement devenue « radicale »... Ainsi en serait-il devenu de notre pays largement devenu « socialiste »...

Emmanuel Grégoire, dans une de ses premières interviews comme nouveau maire socialiste de Paris, indiquait que c'est pour soutenir la candidature de Lionel Jospin à l'élection présidentielle de 2002 qu'il était lui-même entré en politique. Il y a donc des endroits notables où l'héritage de Lionel Jospin peut encore donner sa pleine mesure. Avec, sans doute, les mêmes résultats destructeurs au final malgré tant de bonne volonté et de qualités humaines.

Frédéric Aimard

Tous les gagnants ont perdu

Il fallait s'y attendre. Au soir du résultat des élections municipales chaque camp a eu sa liste de succès et s'est moqué des défaites chez les autres. Les trophées ici et là ne sont pourtant pas un triomphe. Les débats dans les médias ont été lunaires. On s'est invectivé, accusé, maudit, la routine en quelque sorte. Les électeurs ont été plus grands que les leaders des partis qui ne

font jamais leur introspection. Et ne sont responsables de rien. Les citoyens ont rectifié où il le fallait, donné la victoire à celui qui la méritait selon eux en le mettant à l'épreuve si nécessaire. Ils ont sanctionné des rapprochements conclus sans s'entourer d'éthique ringarde pour les nouveaux damnés de la terre, puni les mauvais et choisi ceux et celles qui dirigeraient au mieux leurs communes. Ce sont leurs choix à tort ou raison.

Personne n'est légitime à les critiquer car la vérité n'est écrite nulle part. Les administrés en ont pris pour six ans et c'est au pied du mur que l'on apprécie le maçon. Qu'il vienne de loin ou qu'il soit présent depuis des générations. La compétence non idéologique n'est pas une affaire de couleur. La tolérance non plus. Personne n'est propriétaire d'un territoire et ne peut s'imposer par la force ou l'exclusion. Le but est de réussir.

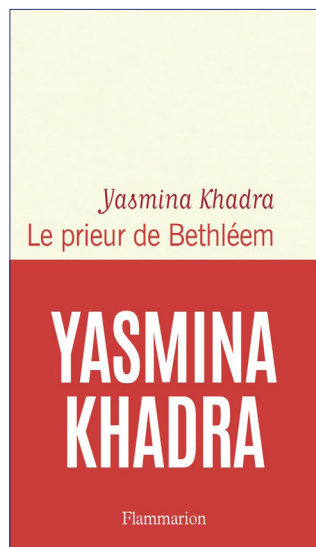
Il n'y a aucune revanche à prendre ni obligation de bâtir une nouvelle France. Celle qui existe est solide et universelle bien que perfectible puisqu'elle a permis à tous les énervés et prétendus révolutionnaires frustrés d'accéder par un simple bulletin de vote à des pouvoirs locaux. Qu'on se le dise en comparant avec ce qui se passe à l'extérieur. Il faut désormais rendre la nation plus efficace et plus fraternelle sans la fracturer ou la diviser ce qui est déjà l'exploit à accomplir. En gardant les institutions à réformer pour les rendre plus populaires et de proximité avec un État fort qui protège et lutte contre toutes les menaces. Y compris existentielles. Tout le reste est polémique inutile.

Les véritables gagnants ont été l'abstention et le camp des électeurs dégoûtés de la tambouille électorale et du fait que les maires étaient devenus impuissants. Le véritable pouvoir local est passé dans des regroupements technocratiques de communes – la décentralisation /concentration dite heureuse ! – avec des structures anonymes comme des grandes et lointaines régions, voire des instances européennes. Rendez-vous notre parlementaire-maire, notre région historique, notre conseiller général dans le canton aux limites circonscrites, le droit de panachage et pas d'obligation de parité dans les communes de moins de 1 000 habitants. La France ne se résume pas aux grandes villes et ses banlieues avec ses spécificités. Le combat d'un racisé ou coloré face à un blanc prétendument tout moche n'a pas de sens local ni national d'ailleurs. La plupart des électeurs vivent en province souvent en espace rural que l'on a privé de services publics pour les besoins vitaux. Et de moyens matériels. Pourquoi donc aller voter si cela ne sert à rien et n'apporte pas un mieux ?

Nos politiques qui ont également protesté et engagé un recours devant la justice administrative.

■ **Dette** : La France emprunte désormais au taux de 3,8 % à dix ans, un taux jamais atteint depuis 2009. La charge de la dette qui était de 60 milliards d'euros en 2025 pourrait atteindre les 100 milliards avant 2029.

■ **Disparition** : La vedette de télé-réalité Loana Petruccianni a été retrouvée morte dans son domicile de Nice le 25 mars. Elle avait 48 ans.



ROMAN Le manuscrit

Ce manuscrit terrible qui raconte la déshumanisation et la barbarie en temps de guerre, personne ne veut le publier. Son auteur, un moine palestinien, va kidnapper un éditeur parisien et le séquestrer afin que quelqu'un – enfin – écoute son histoire, le récit de ce que vivent les peuples du Proche-Orient chaque jour que Dieu fait. Yasmina Khadra poursuit son exploration de la Terre Sainte devenue terre maudite alors qu'elle devrait être un lieu de rassemblement pour tous les hommes de bonne volonté.

« *Le casse ultime* », Don Winslow, « *Le prieur de Bethléem* », Yasmina Khadra, Flammarion, 272 p., 21 €.

THRILLER Expiation

Deux déséquilibrés, deux enquêtes, un final explosif. La marque de fabrique de Stephen King. Trig, un tueur en série, annonce qu'il va assassiner treize innocents et un coupable « ainsi ceux qui ont causé la mort de l'innocent souffriront. Il s'agit d'un acte d'expiation ». Chris,



militant anti-avortement, traque une égérie féministe. Il suit sa tournée, se faisant chaque jour plus menaçant. Quand frapperont-ils ? La police est sur le qui-vive tout comme Holly, une détective privée.

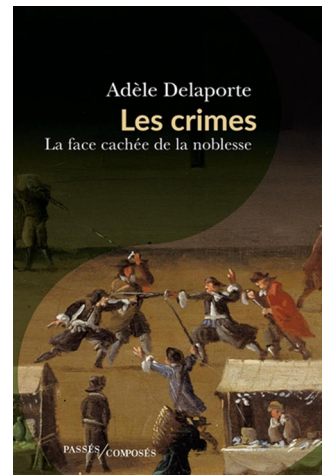
« *Ne jamais trembler* », Stephen King, Albin Michel, 528 p., 24, 90 €.

HISTOIRE

Noblesse violente

Adèle Delaporte analyse les crimes commis par les nobles au long du XVIII^e siècle et jusqu'à la Révolution. L'historienne démontre que les infractions (homicides, coups et blessures, viols...) ne sont pas uniquement le fait d'une petite noblesse déclassée socialement, elles touchent toutes les catégories y compris l'aristocratie, l'épée étant l'arme par excellence. Jeux, danses et chasses sont souvent à l'origine du litige. La défense de l'honneur et du lignage est invoquée pour justifier un acte criminel et gagner la grâce royale.

« *Les crimes. La face cachée de la noblesse* », Adèle Delaporte, Passés/Composés, 300 p., 24 €.



REVUE

Pologne

La Pologne serait-elle le centre du monde ? Le mook Kometa interroge. Carrefour d'empires hier, en pointe pour la défense européenne contre la Russie, ce pays aimé des Français connaît mieux que quiconque le prix de la liberté. De Marie Curie à Lech Walesa, nombreux sont les Polonais qui ont marqué l'Histoire. Parmi les auteurs : Adam Michnik, Mikolaj Grynberg...

Kometa n° 11. 23 €. En librairie.



souvent de la diarrhée verbale devraient s'auto-analyser, être modestes et se demander si leur posture n'est pas coupable du désastre démocratique. Pour n'importe quel sujet crier au racisme et au fascisme est grotesque. Cela ne remplace pas la vacuité des propositions. On parle d'épuisement civique ce qui paraît court comme excuse. Mais on est vidé moralement par les querelles indignes. Peut-être que les candidats ne sont pas à la hauteur de ce qu'attendent les gouvernés et que leurs programmes sont inconsistants outre les chocs d'ego et d'ambitions. C'est fou le nombre de kamikazes qui veulent être président de la République. Malgré la charge et la certitude d'être critiqués. Ils nous aiment. Ils ne pensent qu'à notre bonheur et sont prêts à se sacrifier si on se rallie à leur panache blanc ou autre teinte. On y croit ?

La démocratie municipale celle du voisin, du frère, de celui ou celle qui partagent le même sol et qui aspirent à un minimum de tranquillité, de moyens d'existence et à la paix de l'esprit en général pour pouvoir gérer ses propres problèmes, ne peut être polluée jusque l'élection présidentielle. L'intérêt général ne peut dépendre de considérations partisans. La violence est incompatible avec une gestion du bien commun.

Les maires élus vont montrer ce qu'ils savent faire. Les donneurs de leçons sont aux manettes et ils n'auront pas d'échappatoires. Les tricheurs sont ceux qui se seront fait élire sur des malentendus, des compromissions et des promesses. En déguisant leur volonté réelle. Si la probité intellectuelle pouvait exister on ferait un

pas en avant collectif considérable. Mais les vraies pensées et orientations profondes avec des décisions de principe vont se dévoiler : il y aura des surprises. Parfois mauvaises pour les habitants, en dehors des militants. Par exemple en désarmant la police municipale et en menaçant les élus d'opposition parfois des ex-alliés ! – ces battus impurs qu'on doit exfiltrer sous les injures – qui devront dégager ou subir des attaques physiques. C'est la démocratie qu'on agresse. C'est le suffrage universel qui est perdant.

Tous les citoyens dont les abstentionnistes on le suppose exigent un vrai programme d'union, réaliste, chiffré et applicable sans démagogie ou communautarisme. Ce n'est qu'à cette condition qu'ils retrouveront le chemin des urnes et la confiance qui ne se décrète pas mais se prouve. Notamment par la loyauté des politiciens qui ne changent pas d'avis comme de vestes et qui ne nient pas la réalité. Sans privilégier leurs propres intérêts de carrière. Cela finit par se voir !

On a quelques mois pour vérifier si les réalisations locales peuvent servir d'exemples. 2026 sera la rampe de lancement pour l'avenir.

La France en 2027 ne sera ni nouvelle ni ancienne. Avant tout elle devra être continûment républicaine avec son histoire en entrant dans la modernité, pour tous ses habitants qui respectent les valeurs de liberté, égalité, fraternité et laïcité. Les citoyens ne veulent être que des vainqueurs. Le seul gagnant est l'espoir.

Christian Fremaux

L'économie en petite forme

Au quatrième trimestre de 2025, notre Produit intérieur brut (PIB) a progressé de 0,2 %. C'est peu, même si, pour l'ensemble de l'année dernière, la croissance française (+ 0,9%) est supérieure à celle de l'Allemagne (+0,2%). On peut se rassurer en soulignant que notre pays échappe à la récession mais la vérité statistique ne peut faire oublier une série de constats inquiétants.

Un regard plus précis, sur le PIB par habitant, montre que la croissance réelle est nulle, parce que le calcul de l'inflation est toujours trop optimiste. Les bonnes nouvelles sont à prendre avec réserves. La baisse des importations et la hausse des exportations sont des phénomènes conjoncturels : ils ne permettent pas d'espérer un rétablissement effectif de notre balance commerciale, proche de 100 milliards par an. L'investissement des entreprises a rebondi mais la baisse des stocks montre que les entrepreneurs envisagent l'avenir avec pessimisme. Surtout, la consommation alimentaire des ménages est en forte baisse (-11 %) par rapport à 2020, malgré un très léger rebond à la fin de l'année dernière. Cela signifie, dans un grand nombre de foyers, des restrictions quotidiennes et l'achat de produits bas de gamme.

Si l'on reste au ras des chiffres annuels, on peut estimer que l'économie française ne s'en tire pas trop mal. En prenant de l'altitude, on s'aperçoit que la faible hausse du pouvoir d'achat des ménages sur cinq ans (+1%) a été obtenue par le versement de compléments de salaires par l'État,

sous forme d'aides et de "chèques". Pour maintenir leur activité, les entreprises ont quant à elles reçu des subventions considérables : 211 milliards en 2023 selon un rapport sénatorial.

L'économie française se trouve emprisonnée dans un cercle vicieux. Si l'État continue de financer les entreprises et les ménages, il accroît un son énorme endettement – près de 3 500 milliards. Si l'État réduit ses interventions, il provoque une crise insupportable.

En temps ordinaire, l'État peut louvoyer et gagner encore un peu de temps. Mais la guerre au Proche Orient fait monter les prix dans de nombreux domaines et pousse à de nouvelles interventions publiques.

Claudine Uzerche

Politisation

Le ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez a recensé « plus de 120 faits judiciaires » durant la campagne municipale, chiffre « beaucoup plus élevé » que d'habitude, dénonçant des injures et des invectives « inacceptables ». Il pourra y ajouter tout ce qui a été ensuite subi par les vaincus, parfois couverts d'insultes et de menaces, sans oublier les tirs de mortier sur la mairie de Fresnes et les saccages de ses bâtiments.

Tout semble permis à certains. Comme par hasard, c'est le moment choisi par Bally Bagayoko, le nouveau maire LFI de Saint-Denis, pour non seulement envisager de désarmer sa police municipale, mais aussi pour laisser entendre qu'il va la politiser : ses agents en désaccord avec ses orientations seront invités à aller

voir ailleurs au nom de la « mobilité » : « ceux qui [...] ne sont pas en phase avec le projet politique [...] partiront ». Le propos est grave car il confond le personnel exécutant avec un directeur général des services ou les fonctionnaires situés à des postes sensibles exigeant une grande proximité avec le premier magistrat. En outre, les employés exercent une mission de service public au profit de l'ensemble de la population et non d'un groupe politique. Voilà pourquoi le ministre de l'Action et des Comptes publics a rappelé que toute décision d'« écarter un agent pour des motifs politiques serait entachée d'illégalité et pourrait être suspendue ou annulée par le juge administratif » et que ce « harcèlement moral » pourrait être pénalement considéré comme une discrimination. Ce qui a évidemment entraîné la réaction d'Éric Coquerel, député LFI de Seine-Saint-Denis, vilipendant « le temps des colonies », par une grossière allusion aux origines maliennes du nouveau maire.

Ce comportement apparaît d'autant plus grave que Bally Bagayoko n'a rien d'un ingénieur ou d'un novice, exerçant des fonctions à la ville et au département depuis vingt-cinq ans – il se targue, d'ailleurs, de son expérience municipale. Il s'agit donc d'une stratégie tout à fait volontaire.

Précis

Rapports de force

On peut se demander si une partie de l'ultra-gauche française ne se place pas dans la même configuration que les houthis du Yé-

men, le Hezbollah libanais, le Hamas palestinien et les groupes armés d'Irak pro-iraniens, c'est-à-dire des rebelles engagés dans la lutte armée et donc justifiés à s'en prendre aux biens et à la vie de leurs « ennemis ». Il semble en effet que le rapport de force ne soit pas seulement une notion théorique mais que certains veulent l'appliquer très concrètement par l'élimination de leurs opposants.

Cette nouvelle mentalité rencontre la brutalisation de la vie quotidienne, qui fait qu'on sort et utilise sans hésiter un couteau ou une arme lors d'une banale dispute ou lorsqu'on est mécontent de quelqu'un, qu'il s'agisse de son voisin, de son employeur ou de son professeur. On pourrait y ajouter la recrudescence des verbalisations pour infraction routière (vitesse excessive, non-respect des signalisations, particulièrement des feux tricolores, défaut de permis, absence d'assurance, poids excessif du véhicule, pneus non en état, téléphone au volant, conduite en état d'ivresse ou sous l'emprise de stupéfiants...). Les rivalités entre narcotrafiquants, les emprises des mafias et les attaques en plein jour du grand banditisme complètent malheureusement un tableau qui semble inéluctablement s'obscurcir.

Voilà pourquoi le conseil des ministres a adopté le 25 mars un projet de loi en vue de « réponses immédiates aux phénomènes troublant l'ordre public, la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens ». Il liste plus particulièrement « l'usage détourné du protoxyde d'azote », « les rodéos motorisés » et les « rassemblements musicaux

illégaux » en facilitant « la confiscation du matériel et des véhicules ayant servi à leur organisation ». Il conforte « l'encadrement de la vente, du transport et de la détention des mortiers d'artifice lorsqu'ils sont acquis ou utilisés sans motif légitime ». De même, il « durcit le régime des interdictions administratives de stade ». Il veut également accroître la « lutte contre les squats, permettant aux préfets d'intervenir en cas de maintiens indus après des locations de courte durée ». Sont aussi envisagés le « recours aux drones en urgence », la « lecture automatisée de plaques d'immatriculation », l'usage de caméras individuelles aux douaniers et aux agents de sécurité privée ». Avec d'autres dispositions, il entend répondre, « d'une part, au besoin d'autorité exprimé par les Français et, d'autre part, à l'exigence d'efficacité des acteurs qui, au quotidien, assurent leur protection ».

Le gouvernement reconnaît donc qu'existent des rapports de force autres que ceux nés des nouvelles configurations municipales, encore que, comme on l'a vu, dans des cas apparemment plus nombreux qu'autrefois et de surcroît revendiqués par leurs auteurs, des politiques soient prêts à mêler la violence physique à l'affrontement politique. Reste à connaître l'avenir de ce qui, concrètement, ne constitue actuellement qu'un projet de loi.

Jean Étèveaux

Orly

Un tremblement de terre qui est annoncé pourtant depuis 2023. Le week-end du 28 et 29 mars, le dernier

avion d'Air France-KLM a quitté les pistes tandis qu'un autre se posait. Et c'en est fini de la présence d'Air France sur Orly après 80 ans. Seules les liaisons avec la Corse sont maintenues. Et c'est la filiale low cost Transavia qui prend le relais.

Depuis toujours la présence d'Air France à Orly permettait une irrigation permanente entre la capitale et la province, comme avec Nice, Toulouse, Marseille, notamment qui seront désormais assumées depuis Roissy Charles de Gaulle. Tout comme les liaisons avec l'outre mer. Pour la compagnie ce recentrage devrait permettre une meilleure connexion avec le réseau international et la province.

Pour mémoire c'est le 24 juin 1946 qu'avait décollé un DC 4 de la compagnie Air France en direction de New York. Un vol de plus de 24 heures en deux étapes. Et c'est aussi d'Orly qu'eut lieu le premier décollage du Concorde en 1973.

La concurrence du train, les diverses lois sur l'environnement, l'après Covid avec le changement dans les méthodes de travail ont eu raison de la présence d'Air France sur le 2e aéroport français qui a accueilli en 2025 un peu plus de 33 millions de passagers.

Philippe Buron Pilâtre

Vincent Bolloré

Déjà entendu le 13 mars 2024 par une commission d'enquête parlementaire (président Quentin Bataillon, Renaissance, rapporteur Aurélien Saintoul, LFI) sur l'attribution des fréquences de la TNT,

Nation française

Vincent Bolloré, avait alors « fait le show », pulvérisant, sans jamais élever la voix, ceux qui pensaient le coincer sur ses responsabilités de grand patron d'un groupe médiatique supposé avoir un agenda politique d'extrême droite. Ce qui n'avait pas empêché l'Arcom de lui confisquer peu après la chaîne C8, bien au contraire.

La commission d'enquête sur la neutralité, le fonctionnement et le financement de l'audiovisuel public, créée le 28 octobre 2025, se tient jusqu'au 8 avril. Elle est présidée par le député (Horizons) Jérôme Patrier-Leitus. Le rapporteur en est le député (UDR) Charles Alloncle. Le 24 mars, elle avait décidé d'entendre à son tour le « capitaine d'industrie » Vincent Bolloré. Ce fut un nouveau grand moment, presque une tribune offerte au milliardaire breton, ainsi que put le regretter un député LFI. Il était entendu au titre d'actionnaire, à travers Vivendi, de la société franco-italienne de production Banijay-Entertainment, fondée en 2008 par Stéphane Courbit. Celle-ci est un partenaire majeur du service public français de l'audiovisuel, et est devenue l'un des principaux acteurs du secteur audiovisuel mondial. Mais le grand patron, qui a rappelé ne jamais parler aux journaux par choix, et qui n'aime pas du tout être exposé médiatiquement, a déclaré n'être venu que par respect pour les institutions démocratiques, alors qu'il lui aurait été facile de se défausser. « Accessoirement, je ne regarde pas beaucoup la télévision... » ajoute-t-il, en précisant qu'il n'est surtout pas un « docteur es Banijay

» Car, s'il est un ami personnel de Stéphane Courbit, il n'est chez lui qu'« un actionnaire dormant » à hauteur de quelque 5 %...

Cependant les enquêteurs avaient envie de l'entendre et on comprend bien pourquoi. Ce fut l'occasion pour lui de préciser son regard sur l'audiovisuel public... Il part de son point de vue de propriétaire de Canal+, une société qui dépensait énormément, notamment en frais de représentation, avant qu'il n'en devienne le principal actionnaire, et qu'il a redressé drastiquement. Elle gagne 600 millions d'euros par an désormais, affirme-t-il, et gagnera un jour 1 milliard si elle continue sur cette voie.

Or, France Télévision coûte au budget de l'État quelque 4 milliards par an. C'est beaucoup d'argent, rappelle Vincent Bolloré. Une telle somme permettrait par exemple de donner 1 000 euros par mois aux 350 000 agriculteurs ou marins pêcheurs qui restent en France, dit-il au terme d'un rapide exercice de calcul mental. Il faut un audiovisuel public, mais il ne devrait pas coûter 4 milliards par an au contribuable, martelle-t-il, car avec la même somme on pourrait avoir peut-être 4 porte-avions au lieu d'un seul dans dix ans... Le problème, ce n'est pas le contenu, mais les coûts non maîtrisés. TF1 et la Six gagnent de l'argent. France Télévision ne devrait pas en perdre autant. C'est d'ailleurs le problème de la France avec l'argent public. Où veut-on mettre cet argent quand on demande à tout le monde de faire des efforts parce que le pays est extraordinairement endetté ? La leçon politique,

car c'en est une, et même agrémentée d'une « leçon de catéchisme » – qui a pu déplaire à quelque député à cheval sur la laïcité... – sera-t-elle jamais écoutée ? On peut craindre que non. La « caste » qu'il dit déranger n'est pas du tout prête à se remettre en cause.

Vincent Bolloré aura peut-être une occasion moins confortable bientôt de se défendre contre de graves accusations. Lui et deux de ses anciens adjoints devraient être jugés entre le 7 et le 17 décembre 2026 par le tribunal judiciaire de Paris à propos de l'affaire dite des ports africains. Cette affaire empoisonne sa vie depuis quinze ans, alors qu'il a officiellement transmis les rennes de son groupe à ses enfants depuis 2023. La holding Bolloré est poursuivie pour avoir aidé les présidents du Togo et de Guinée à remporter les présidentielles entre 2009 et 2011, par des prestations sous-facturées de l'agence Havas, en échange de concessions dans les ports de Lomé et Conakry. Une information judiciaire avait été ouverte en France en 2013. En 2021, les avocats du groupe avaient obtenu que la procédure soit soldée par une reconnaissance de culpabilité et une forte amende. Mais cette convention judiciaire d'intérêt public (CJIP) avait été partiellement non homologuée par la suite. Le Parquet national français a requis, en 2024, un procès contre Vincent Bolloré pour corruption. Comment celui-ci peut-il sortir de ce piège judiciaire après une procédure de comparution sur reconnaissance de culpabilité (CPRC) ? Il a saisi la Cour européenne des droits de l'homme pour

dire si un procès équitable peut être tenu.

En 2021, le groupe Bolloré a cédé ces activités logistiques africaines à l'armateur italo-suisse MSC, a priori mieux armé, pas forcément pour de bonnes raisons, pour faire face à une très forte concurrence chinoise dans des pays africains où la corruption reste la norme.

Les médias de gauche, qui ont soulevé cette affaire parmi d'autres, se sont réjouis, au nom de la morale, qu'un patron français doive rendre compte d'agissements relevant à leurs yeux de ce qu'on appelait autrefois la « France-Afrique »... Globalement, la France y a plutôt perdu en termes de poids politico-économique dans des pays où la Chine, la Russie et les États-Unis ne s'embarrassent pas trop de tels principes moraux. Est-ce le prix à payer pour retrouver une influence plus tard dans le cadre d'un progrès général de la démocratie et du libre marché ? On peut en rêver.

Le groupe Bolloré aurait reçu plus de 5 milliards d'euros de la cession de ces activités. Il a annoncé qu'il allait les réinvestir pour demeurer dans la logistique, mais cela a certainement facilité aussi son développement dans le monde médiatique français, avec le succès que l'on sait (Canal +, Vivendi, Hachette, Journal du Dimanche, Europe 1, etc.). Comme un retour de bâton pour ceux qui voulaient abattre l'empire Bolloré...

Frédéric Aimard

Le pape Léon XIV à Monaco

Tout le monde a été surpris, même au Vatican et à Monaco, du choix fait par Léon XIV de la destination de Monaco pour son deuxième voyage hors du Vatican, mais le premier en Europe. Plus petit État du monde en superficie, le Vatican vient rencontrer le deuxième plus petit, la principauté de Monaco. Petits, mais certes pas sans renom international.

La rapidité de la prise de décision a également surpris, avec à peine plus de deux mois entre la visite du prince Albert II au Pape, pour lui apporter la lettre d'invitation, et la réponse positive de Léon XIV, quelques jours après. Visiblement, le courant est passé entre les deux hommes. Le défi d'organiser un tel événement en quelques semaines, et sa réussite sur place sans aucun accroc, force le respect, tant du côté monégasque que de la part du Vatican.

À la veille de la Semaine Sainte, temps de l'année le plus chargé pour le Pape, ce voyage devait se dérouler en une seule journée, d'où le choix de l'hélicoptère comme moyen de transport, de l'héliport du Vatican à celui de Monaco, pour gagner du temps en évitant les accueils officiels en France et en Italie.

Accueil au palais princier, temps de prière liturgique avec l'Église locale à la cathédrale, puis avec les jeunes, chaque moment avait sa tonalité propre. Malgré la petite taille du diocèse, Monaco a 80 jeunes adultes qui

se préparent au baptême. L'apogée de la journée fut la messe célébrée devant 15 000 fidèles au stade Louis II, métamorphosé pour un jour en église géante.

La question demeure : pourquoi donc le chef de l'Église catholique est-il venu à Monaco ? N'y avait-il pas d'autres pays plus prioritaires ? Une partie de la réponse vient certainement du fait que le prince Albert II se veut cohérent avec la foi catholique qui est la religion d'État de la principauté – c'est un des seuls quatre États en Europe avec Malte, le Liechtenstein et Saint-Marin – et qu'il refuse que l'avortement y soit légalisé, ce que le Saint-Siège apprécie.

Beaucoup de commentaires acides, dans les agences de presse comme sur les réseaux sociaux, ont stigmatisé le fait que le Pape vienne au pays du luxe, réduisant Monaco à ses casinos et à ses banques. La réponse a été donnée dans les deux discours assez inattendus prononcés au balcon du Palais : le Prince Souverain a longuement souligné le lien indéfectible et central de la principauté avec la foi au Christ, et Léon XIV a répondu en confiant à Monaco la mission spéciale d'être « un laboratoire de la doctrine sociale de l'Église et de la justice sociale, ainsi que du respect de la vie à toutes ses étapes et de l'écologie intégrale ». Et de fait, bien que ce soit peu médiatisé, il n'y a pas que des riches à Monaco, et le prince Albert veille à ce que les plus modestes des monégasques soient aidés par l'État.

Marie-Gabrielle Leblanc

La vague coréenne

Guerre en Ukraine, Iran, Liban, Soudan, crise de l'énergie, crise du climat... Et le monde continue de tourner. À Seoul et pour des dizaines de millions de fans à travers le monde, l'événement historique marquant était le 21 mars dernier le retour du groupe de K-Pop BTS après trois ans d'absence dû au service militaire obligatoire des jeunes hommes. Retour royal puisque le groupe avait choisi de suivre la route que le roi empruntait pour sortir du palais de Gyeongbokgung édifié au XIV^e siècle et arriver sur la place Gwanghwamun. Ceux que la presse coréenne qualifie de « rois de la K-Pop » s'insèrent délibérément dans le récit historique traditionnel, ses thèmes culturels, ses chansons anciennes, tout en mixant le tout avec les techniques musicales et chorégraphiques d'avant-garde qui ont conquis le monde entier.

Là où les Allemands diffusent leur langue dans des instituts Goethe, les Espagnols dans des instituts Cervantes, les Italiens dans des instituts Dante, les Chinois dans des instituts Confucius, les Coréens ont ouvert 244 centres de langue coréenne dans 84 pays dénommés Instituts roi Sejong, du nom du même grand roi sous lequel fut inventé l'alphabet coréen (Hangeul), quasi contemporain de François Ier (auteur de la fameuse ordonnance de Villers-Cotterêts sur l'usage de la langue française).

L'écho de la K-Pop à travers la planète dépasse de loin le territoire de la Corée,

■ **Liban** : Le président Macron a fait une déclaration de solidarité avec le Liban le 23 mars lors de l'inauguration de l'exposition « Byblos » à l'Institut du monde arabe.

■ **Syrie** : La ville majoritairement chrétienne de Al-Suqaylabiyah (Squelbieh) dans la province de Hama a été victime de pogroms anti-chrétiens les 27 et 28 mars par des habitants de la ville voisine sunnite de Qalaat al-Madiq. Par solidarité la fête des Rameaux a été annulée à Damas.

■ **Guerres** : L'Ukraine et l'Arabie saoudite ont signé le 26 mars un accord de coopération militaire. Le président Volodymyr Zelensky a été reçu à Djeddah le 27 mars par le prince héritier Mohammed ben Salmane puis le 29 mars en Jordanie.

Le 28 mars, les Houthis du Yémen ont revendiqué l'envoi de deux missiles sur Israël, première attaque depuis la trêve observée depuis octobre dernier à la suite d'un cessez-le-feu à Gaza. Ils menacent de bloquer le détroit de Bab-el-Mandeb à l'entrée de la Mer Rouge.

Le 29 mars à Islamabad, au Pakistan, des diplomates turcs, égyptiens, saoudiens et pakistanais se sont réunis en tant que médiateurs dans un conflit irano-américain qui semble devoir s'installer dans la durée avec de nombreuses destructions de part et d'autre.

■ **Espagne** : Le 26 mars, après une bataille judiciaire contre ses parents, Noelia Castillo, 25 ans, a été euthanasiée dans des conditions qui troublent tout le pays. Ayant fait une tentative de suicide après plusieurs viols, elle était restée handicapée et souffrait d'une grave dépression.

■ **Allemagne** : Volkswagen va reconvertir son usine d'Osnabruck (Basse Saxe), 2300 ouvriers, pour produire des camions militaires. Le gouvernement allemand va développer un programme militaire de

100 satellites d'observation et de communication en orbite basse. Ce programme sera indépendant, voire concurrent du programme européen Iris de 290 satellites qui est en cours de discussion.

■ **Israël** : Le patriarche latin de Jérusalem a été empêché par la police de célébrer la messe des rameaux au Saint-Sépulcre le 19 mars par la police israélienne invoquant des raisons de sécurité.

■ **Immigration** : Un bateau de l'agence européenne des frontières (Frontex) a recueilli, le 26 mars au large de la Grèce, 22 survivants sur les 48 passagers d'une embarcation transportant depuis la Libye des Sud-Soudanais et qui avait erré en mer durant 6 jours. Deux présumés passeurs sud-soudanais de 19 et 22 ans ont été arrêtés.

■ **Italie** : On a appris le 29 mars que trois tableaux, de Renoir, Cézanne et Matisse, ont été volés dans un musée de Traversolo près de Parme par quatre voleurs masqués agissant en moins de trois minutes.

■ **Algérie** : L'ancien président (1995-1999), le général Lianine Zéroual, est mort le 29 mars à l'âge de 84 ans.

son histoire et sa culture. Il est à l'origine de l'émergence mondiale de ce pays via le soft-power. Les revenus des industries culturelles coréennes dépassent la centaine de milliards de dollars supérieures à ceux des autres secteurs d'activité. Le mouvement a commencé à la toute fin du siècle dernier, soutenu activement par l'État, les Chaebols, les grands conglomérats industriels (Samsung, Hyundai), et des sociétés de divertissement. Le groupe musical BTS avait commencé à se lancer en 2013 avant de triompher aux American Awards, première fois pour un groupe non-américain, en

2021. Leur concert de rentrée à Séoul a attiré moins de spectateurs que prévu, 100 000 au maximum contre 250 000 attendus (le ministère français des Affaires étrangères s'était même fendu d'une alerte au risque). Retransmis en direct pour la première fois depuis la Corée par Netflix, il a été vu par près de vingt millions de téléspectateurs (50 attendus). Le groupe doit commencer le 9 avril une tournée mondiale qui le conduira dans 82 villes de 34 pays jusqu'en 2027. Le Stade de France l'accueillera les 17 et 18 juillet. Il devrait battre le record établi par Taylor Swift avec plus de

deux milliards de dollars de recettes.

La K-Pop n'est pas que musicale. C'est aussi le cinéma, les séries télévisées, la mode, les cosmétiques, et même la gastronomie. L'alerte est venue de Chine qui a vu déferler chez elle ce que les Chinois ont appelé la « vague coréenne » (Hallyu), terme repris par le gouvernement de Séoul pour servir de référence internationale. Un député coréen du parti conservateur (dans l'opposition) est allé dans ce sens en déclarant que ces sept jeunes musiciens et musiciennes faisaient le travail de « plus de mille diplomates ».

Dominique Decherf

François Gerlotto

L'homme, l'animal, l'écosystème

Les enfants de Noé

France-Empire



Si vous voulez une explication claire de la situation actuelle de l'homme par rapport à ses « frères inférieurs » (comme aimait à dire l'immense dessinateur animalier Benjamin Rabier, inspirateur de Disney), procurez-vous le dernier ouvrage de François Gerlotto, zoologiste qui a parcouru le monde et en retiré une sagesse de bon aloi, alors même que toutes les alertes sont là, qui annoncent un nouveau Déluge catastrophique auquel l'humanité devra faire face. Mais avec quelle Arche ?

Ce livre, édité par France-Empire, coûte 20 euros et est disponible en librairie grâce au distributeur Salvator-Diffusion (on le trouvera par exemple dans toutes les Procure, mais aussi dans certaines Fnac et vous pouvez (de préférence) le commander à votre librairie de quartier.

La Nation Française

directeur de la publication :
Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip
60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre

N° TVA intracommunautaire
FR21418382149
ISSN 2967-2988
Imprimé par nos soins.